

醋

挺

H 10

122

12

5 5

19

11 10

TH 53

22

iπ

. .

. .

E 19

Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix 04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81 www.ville-claix.fr

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie 204 PM 2025

Nomenclature: 6.1.2.5.

Le Maire de la commune de CLAIX :

Vu les articles L.2122-28 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté 97-7118 du 4 Novembre 1997 de Monsieur le Préfet de l'Isère sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'autoriser la vente de boissons de 3ème catégorie, suite à la demande de Monsieur Sylvain GIRARD, président de l'association Lycans Go Running, en date du 13/11/2025.

ARRETE

Article 1: Monsieur Sylvain GIRARD, président de l'association Lycans Go Running,

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie, à l'adresse suivante : Parking du cimetière de la Bâtie - 38640 CLAIX.

Le dimanche 30 novembre 2025 à 09h00 de à 14h00, à l'occasion de la manifestation « La petite trotte ».

A charge pour le demandeur de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

<u>Article 2</u>: Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de la légalité.

Fait à Claix, le 14/11/2025

Le Maire,

Christophe REVIL

Date d'affichage: 18/11/2025

Date de retrait: 18/01/2026